Facture FA2610-00975

Date facturation : 27/10/2026
Date échéance : 26/11/2026
Code client : CL2609-0623
Code comptable client : 411ILLICOVENDI0
Réf. commande : CO2610-00856 / 23/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00948 / 29/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

ILLICO VENDING
CHAUSSEE DE LUXEMBOURG 46
6840 NEUFCHATEAU
Belgique
Numéro TVA: BE0773910837

Expédition à

ILLICO VENDING
CHAUSSEE DE LUXEMBOURG 46
6840 NEUFCHATEAU
Belgique
Numéro TVA: BE0773910837

Incoterm : DDP -

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises — Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3090 - CAFE NOIR X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	0%	57,92	12	30%	486,53
3091 - CAFE NOIR SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	0%	59,72	13	30%	543,45
3093 - CAFE NUAGE SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	0%	65,72	13	30%	598,05
3032 - CAPPUCCINO VANILLE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	0%	68,70	26	30%	1 250,34

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Un mode de paiement a été défini de type VIR mais la configuration du module Facture n'a pas été complétée pour définir les informations affichées pour ce mode de paiement.

Total net avant remise	4 111,96
Remise totale	1 233,59
Total HT	2 878,37
Total TTC	2 878,37

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf